

Atelier:

De l'initiative à l'association : Les bases de fonder une association

Le 26. Juin 2018, l'atelier « De l'initiative à l'association : Les bases de fonder une association » a été organisé dans le contexte d'une coopération du *Verband binationaler Familien und Partnerschaften, iaf e.V.* et d'*AGIUA Migrationssozial- und Jugendarbeit e.V.* à Chemnitz. Les participants de l'atelier étaient des initiatives et des migrant*es, qui voudraient s'organiser en groupe. Notre oratrice Elsa Hennig fut invitée comme chargée de mission de *djo - Deutsche Jugend in Europa Landesverband Sachsen e.V.* Ensemble, nous avons discuté d'importantes questions : Qu'est une association ? Quels sont les avantages de travailler pour une association ? Quels autres types d'organisation y a-t-il ? Comment pouvons-nous fonder une association ? Auxquelles autres conditions faut-il payer attention ? Qui peut-nous aider ? Pour un résumé de l'atelier, écoutez un court entretien avec Elsa Hennig.

Atelier :

Relations publiques – comment attendre son but

Le 22. Aout 2018, l'atelier « Relations publiques – comment attendre son but » a été organisé par le *Verband binationaler Familien und Partnerschaften, iaf e.V.* et le *Sächsische Landeszentrale für politische Bildung* dans le contexte du symposium „*Sächsische Migrationsgesellschaft neu denken!*“ (Repenser la société de migration en Saxe!) à Dresde. Notre oratrice était Ferda Ataman, présidente de *Neue Deutsche Medienmacher e.V.* et porte-parole de *Neue deutsche Organisationen*. A la fin de l'atelier, nous pouvions répondre aux questions essentielles : Comment rendre les relations publiques (RP) efficaces ? Quelles voies et outils y a-t-il pour les RP ? Quels outils et quelles stratégies peut une association utiliser pour ses propres fins ? Pour un résumé de l'atelier, écoutez un court entretien avec Ferda Ataman.

Atelier :

Le nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD) : Numérisation, obligations et mise en pratique pour associations interculturelles

Le 22. Novembre 2018, l'atelier « Le nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD) : Numérisation, obligations et mise en pratique pour associations interculturelles » a été organisé dans le contexte d'une coopération du *Verband binationaler Familien und Partnerschaften, iaf e.V.* et *Deutschland sicher im Netz e.V. (Projekt Digitale Nachbarschaft)* à Leipzig. Notre orateur était Daniel Lehmann, journaliste et professeur d'université. Ensemble nous avons discuté beaucoup de questions intéressantes : Qu'est-ce qui est réglé par le nouveau RGPD ? Quelles mesures organisationnelles doit l'association prendre pour répondre aux obligations du RGPD ? Comment devons-nous nous préparer pour protéger les droits de tiers ? Quelles mesures techniques doivent être appliquées ? Comment devons-nous traiter les sujets de la page web, du bulletin d'informations et d'autres outils numériques ? Pour un résumé de l'atelier, écoutez un court entretien avec Daniel Lehmann.